

el

INTRODUCTION AU DROIT

1^{re} édition

2010

Rabih CHENDEB

*Membre du Centre de Droit Privé et de Sciences Criminelles
d'Amiens (CEPRISCA)
Maître de conférences à l'Université libanaise, à l'USEK et à
l'Université de Picardie Jules Verne*

Ghaleb FARHAT

Maître de conférences à l'Université libanaise

1567 D

G.D.J

so éditions

 édition
Alpha

Table des matières

Introduction générale.....	5
Première partie: <u>Les éléments essentiels du droit: Le droit objectif</u>	9
Chapitre I : <u>Définition de la règle de droit</u>	11
Section I : <u>Qu'est-ce que le droit?</u>	12
§I – <u>La règle de droit: notion et comparaison avec les autres règles de conduite</u>	12
A – Notion de droit	12
B – Nécessité du droit pour tous groupementsorganisés	13
§II – <u>Règle de droit et différentes règles de conduite</u>	14
A – Droit et morale.....	14
1 - Différences concernant le but	15
2 - Différences concernant le domaine	15
3 - Différences concernant la conception	15
4 - Différences concernant la sanction	15
B – Droit et religion	16
1 - Différences concernant le but	16
2 - Différences concernant la sanction	17
C – Droit et les autres règles de conduite	17

D – Droit et équité	17
E – Droit et obligations naturelles	18
1 – Les effets de l’obligation naturelle	19
2 – Conceptions de l’obligation naturelle.....	21
× §III – <u>Caractères de la règle de droit</u>	22
A – Une règle générale	22
B – Une règle contraignante	23
C – Une règle permanente	24
C – La finalité de la règle de droit	24
§IV – <u>Les sciences auxiliaires du droit</u>	26
A – Histoire du droit	26
B – Philosophie du droit	26
1 - Différences quant à l’objet	27
2 - Différences quant au caractère	27
C – La religion	27
D – L’économie du droit	28
1 - Différences concernant le but	29
2 - Interférence entre le droit et l’économie	29
E – La science politique	29
F – La sociologie	30
G – Le droit comparé	31
Section II : <u>Les systèmes juridiques contemporains et</u>	
 <u>la place du système du droit libanais</u>	32
§I – <u>Les systèmes juridiques contemporains</u>	33
A – Le système romano-germanique (Droits français)	33
B – Le système du common-law (Droits anglais)	33
C – Le système des pays socialistes (Droits socialistes)	34

D – Le système des pays islamiques (Droits islamiques)	35
E – La conception de la religion chrétienne (droits canoniques)..	36
§II – <u>La place du droit libanais</u>	37
A – L'importance du statut personnel	37
B – L'impact du système juridique français	39
C – Influence de libéralisme économique	39
D – Appartenance au monde arabe	40
Section III : <u>Divisions et comparaisons du droit</u>	40
§I – Les divisions du droit	40
A – Droit public et droit privé	41
1 – Le droit public	41
a - Le droit constitutionnel	42
b - Le droit administratif	42
c - Le droit financier	42
2 – Le droit privé	42
a - Le droit civil	43
b - Le droit du travail	43
c - Le droit rural et le droit foncier	44
d - Le droit commercial	44
e – Le droit des assurances et le droit de la propriété	45
f – Le droit bancaire	45
3 – Le droit mixte (privé, public)	45
a - Le droit de la procédure civile	45
b - Le droit pénal	46
B – Droit national et droit supranational.....	47
1 – Le droit national ou interne	47
2 – Le droit international	47
a - Le droit international public	48

A – La pensée Française	61
B – Marx et les Marxistes	61
Chapitre III – <u>Les sources du droit objectif</u>	63
Section I : <u>Les sources primaires du droit</u>	64
§I – <u>La loi</u>	64
<u>A – Définition et hiérarchisation de la loi</u>	64
1 – Les textes à valeurs constitutionnelles	65
★ 2 – les traités internationaux.....	67
a. Définition.....	67
i – Les traités contrat	68
ii – Les traités lois	69
b. Elaboration.....	69
c. Application dans le droit interne.....	70
3 – Les textes à valeur législative	71
4 – Les textes à valeur réglementaire	71
a – Les règlements autonomes	71
b – Les règlements d'exécution	72
<u>B – L'élaboration de la loi</u>	72
1 – Le déroulement de la procédure législative	72
2 – L'entrée en vigueur de la loi: la promulgation de la loi ...	73
3 – La publication de la loi	74
<u>C – L'abrogation de la loi</u>	75
1 – L'abrogation expresse	75
2 – L'abrogation tacite	76

D – <u>Le problème des conflits de lois dans le temps et dans l'espace</u>	76
1 – Conflits de lois dans le temps	76
a – Principe de non-rétroactivité de la loi	77
b – Les exceptions du principe de la non-réactivité de la loi ...	79
i – Les lois rétroactives	79
ii – Les interprétations	80
iii – Les lois pénales plus douces	80
c – Les principes de l'effet immédiat de la loi nouvelle	80
i – Le principe	81
ii – L'exception à ce principe	83
d – Les exceptions de l'exception à ce principe	84
i – Lois d'ordre public	84
ii – En matière pénale	84
iii – En matière des procédures judiciaires	85
2 – Conflits de lois dans l'espace	85
a – Le principe	85
b – Le système de la territorialité des lois	85
c – Système de la personnalité des lois	86
§II – <u>La coutume</u>	86
A – <u>Notion de la coutume</u>	86
1 – Un élément matériel (objectif)	87
2 – Un élément psychologique (subjectif, moral)	87
3 – L'importance de la coutume	87
B – <u>Rôle de la coutume dans les droits modernes</u>	88
1 – Coutume secundum legem (secondaire à la loi)	89
2 – Coutume practerm legem (avec la loi)	89
3 – Coutume contra legem (contraire à la loi)	90
Section II : <u>Les sources secondaires du droit</u>	90

✓	§I – <u>La jurisprudence</u>	91
✕	§II – <u>La doctrine</u>	94
	A – Notion de la doctrine	94
	B – Caractéristiques de la doctrine	95
	1 – La doctrine peut guider la jurisprudence	95
	a – Critique	95
	b – Prospective.....	96
	2 – La doctrine peut aussi influencer le législateur	97
	3 – La doctrine contribue à la formation du droit	98
✕	Chapitre IV – <u>L’organisation judiciaire au Liban</u>	99
✕	Section I : <u>Les juridictions judiciaires</u>	100
	§I – <u>Les juridictions civiles</u>	101
	+ A – Les juridictions de droit commun	101
	1 – Les juridictions du premier degré	101
	a – le tribunal d’instance ou le juge unique	102
	b – Le tribunal de grande instance	102
	2 – La Cour d’appel	103
	3 – La Cour de cassation	104
	✕ B – Les juridictions d’exception.....	105
	1 – Les juridictions musulmanes	105
	2 – Les juridictions chrétiennes	106
	3 – Les autres juridictions d’exception	106
	Section II : <u>Les juridictions administratives</u>	107
	§I – <u>Le conseil d’Etat</u>	107
	§II – <u>Les juridictions administratives d’exception</u>	108
✕	Section III : <u>Les juridictions internationales et communautaires</u>	108
	§I – <u>La Cour Internationale de Justice (CIJ)</u>	108
	§II – <u>La Cour Européenne des Droits de l’Homme (CEDH)</u>	109

§III – <u>La Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE)</u>	109
Section IV : <u>Le personnel judiciaire</u>	109
§I – <u>Les magistrats</u>	110
A – Les magistrats du siège “magistrature assise”	110
B – Les magistrats du ministère public dit du parquet “magistrature debout”	111
§II – <u>Les auxiliaires de justice</u>	112
A – Les avocats	112
B – Les greffiers	113
C – Les huissiers de justice	113
D – Les experts	113
✱ Deuxième partie : <u>Les droits subjectifs</u>	115
Chapitre I – <u>Les sources des droits subjectifs</u>	117
Section I : <u>Les faits juridiques</u>	119
§I – <u>Les faits involontaires ou faits juridiques non-intentionnels</u> ..	119
§II – <u>Les faits volontaires ou faits juridiques intentionnels</u>	122
A – Les faits illicites	122
1 – Responsabilité du fait personnel	122
a – concernant les délits	122
b – concernant les quasi-délits	128
2 – Responsabilité du fait d’autrui	132
3 – Responsabilité du fait des choses	133
a. La responsabilité du fait des choses en général ..	134
b. La responsabilité du fait des bâtiments	135
c. La responsabilité du fait des produits défectueux	136
B – Les faits licites ou quasi contras.....	137
1 – Gestion d’affaires	137
2 – Paiement de l’indu	138

3- Enrichissement sans cause	138
Section II : <u>Les actes juridiques</u>	139
§I – <u>Acte unilatéral et acte plurilatéral (conventionnel)</u>	139
A – Acte juridique unilatéral	140
B – Acte juridique multilatéral	140
§II – <u>Classification des actes juridiques</u>	141
A – Actes administratifs et actes de droit privé	141
B – Actes à titre gratuit et actes à titre onéreux	141
C – Actes conservatoires:	142
1 – Acte d’administration	142
2 – Acte de déposition	142
§III – <u>Conventions et contrats, classifications propres aux contrats</u>	142
A – La notion du contrat	142
B – La définition du contrat	143
1 – Le principe de la liberté contractuelle	143
2 – Le principe de la force obligatoire du contrat	144
a – Les contractants sont liés par le contrat	144
b – La force obligatoire du contrat s’impose au juge	144
§IV – <u>Les principaux contrats</u>	145
A – Les contrats instantanés et les contrats successifs	145
1 – Les contrats instantanés	145
2 – Les contrats successifs	145
B – Les contrats commutatifs et les contrats aléatoires	145
1 – Les contrats commutatifs	145
2 – Les contrats aléatoires	146
C – Les contrats à titre onéreux et les contrats à titre gratuit	146
1 – Les contrats à titre onéreux	146
2 – Les contrats à titre gratuit	146
D – Les contrats synallagmatiques et les contrats unilatéraux ...	146
1 – Les contrats synallagmatiques	146
2 – Les contrats unilatéraux	147

E – Les contrats de gré à gré et les contrats d’adhésion	147
1 – Les contrats de gré à gré	147
2 – Les contrats d’adhésion	147
F - Les contrats consensuels, solennels et les contrats réels	147
1 – Les contrats consensuels	147
2 – Les contrats solennels	148
3 – Les contrats réels	148
Section III : <u>Les conditions de validité des actes juridiques</u>	149
§I – <u>Les conditions de fonds de l’acte juridique</u>	149
A – Le consentement:.....	149
1 – La rencontre des volontés:	150
a - L’offre de contracter	150
b - L’acceptation de l’offre	151
c - La rencontre de l’offre et de l’acceptation	152
2 – Les vices du consentement:	153
a - L’erreur	154
b - Le dol	154
c - La violence	156
d - La lésion	156
e – La capacité	157
i. – Le principe	157
ii. – L’observation et l’exception	157
➤ - Incapacité de jouissance	158
➤ - Incapacité d’exercice	158
B – L’objet	159
1 - Définition et les variétés de l’objet du contrat	159
2 - L’ordre public	159
C – La cause	160
1 – La cause du contrat	160
2 – La cause de l’obligation contractuelle	160
§II – <u>Les conditions de formes de l’acte juridique</u>	161

A – Courant consensualisme	162
B – Courant formaliste	162
1– Les formalités de preuve	163
2 – Les formalités des publicités	164
3 – Les formalités administratives	164
Section IV – Les sanctions de l’inobservation des conditions de validité des contrats : La nullité	165
§1 – <u>Définition de la sanction de nullité de l’acte juridique</u>	165
§2 – <u>Nullité, résolution et inopposabilité</u>	165
§3 – <u>Nullité et inexistance</u>	166
§4 – <u>Les cas de nullité</u>	167
A – La nullité relative	167
B – La nullité absolue	168
C – Les différences existant entre les régimes des deux sortes de nullité	168
Chapitre II – <u>Les acteurs de la vie juridique</u>	169
Section I : Les personnes physiques	170
§I – <u>Qui sont les personnes physiques?</u>	170
§II – <u>Quand débute la vie de la personne physique?</u>	171
§III – <u>La disposition et l’absence de la personne physique</u>	172
§IV – <u>Comment identifier les personnes physiques?</u>	175
A – Le nom	175
1 – Le nom patronymique	176
2 – Le prénom	176
B – Le domicile	177
C – La nationalité	178
Section II : <u>Les personnes morales</u>	178

§I – <u>Personnes morales de droit public</u>	179
§II – <u>Personnes morales de droit privé</u>	179
A – Les sociétés commerciales et les sociétés civiles	179
1 – Les sociétés de personnes	181
a – La société en nom collectif (S.N.C.)	181
b – La société en commandité simple	181
c – La société en participation	182
2 – Les sociétés de capitaux	182
a – La société anonyme	183
b – La société de commandité par actions	183
c – La société à responsabilité limitée (S.A.R.L) ...	183
3 – Les sociétés civiles	184
B – Les associations	184
C – Les syndicats professionnels.....	184
D – Les fondations	185
§III – <u>Le statut de la personne morale : Comment identifier les personnes morales?</u>	186
A – Le nom	186
B – Le domicile	187
C – La nationalité	187
D – La capacité des personnes morales	188
1 – La capacité de jouissance	188
2 – La capacité d'exercice	188
Chapitre III – <u>La classification des droits subjectifs</u>	191
Section I : Les droits patrimoniaux	194
§I – <u>Les droits réels</u>	195
A – Classification des choses	196
1 - Meubles ou immeubles	196
a – Les immeubles	197

b – Les meubles	197
2 – Choses consommables ou choses non consommables .	198
3 – Choses fongibles ou choses non fongibles	199
4 - Choses appropriées et choses non appropriées	199
a – Les choses appropriées	199
b – Les choses appropriées	199
B - Les droits réels principaux	200
1 - Le droit de propriété	200
2 - Le démembrement du droit de propriété	201
C – Les droits réels accessoires	201
§II – <u>Les droits personnels ou droit de créance</u>	202
A – Classification des droits personnels	203
1 – La classification selon les origines de l’obligation	203
a – Les obligations légales	204
b – Les obligations conventionnelles	204
2 – La classification selon l’objet	204
a – L’obligation de faire	204
b – L’obligation de ne pas faire	204
c – L’obligation de donner	204
§III – <u>Les droits intellectuels</u>	204
§IV – <u>Les transmissions des droits subjectifs</u>	204
A – Les modes de transmission	205
1 – Les modes universels	205
2 – Les modes à titre universel	205
3 – Les modes à titre particulier	205
4 – Modes de transmission entre vifs ou à cause de mort	205
B – Effets de la transmission	206
C – Extinction des droits	206
Section II – <u>Les droits extrapatrimoniaux</u>	207
§I – <u>Quant à leur définition</u>	207
§II – <u>Quant à leur régime juridique</u>	207

§III – <u>Quant aux différents droits extrapatrimoniaux</u>	208
A – Les droits de la famille	208
B – Les droits de la personnalité	208
1 – Les droits de la personnalité qui relèvent dudroit public	208
2 – Les droits de la personnalité qui relèvent du droit privé.....	209
✕ Chapitre IV – <u>Réalisation des droits subjectifs</u>	211
Section I : <u>La preuve des droits subjectifs : L'importance de la preuve</u>	212
§I – <u>La charge de la preuve</u>	213
A - Le rôle du juge	214
1 – En matière de procédure pénale	214
2 – En matière de procédure civile et commerciale	214
B - Le rôle des parties : charge de la preuve	217
1 - Le principe.....	217
2 - Les exceptions.....	219
a – Présomptions simples.....	220
b – Présomptions irréfragables.....	221
§II – <u>L'objet de la preuve</u>	221
A – La preuve du droit	222
B - La preuve des faits	222
✕ Section II : <u>Modes et utilisations des moyens de preuve</u>	223
✕ §I – <u>Les modes de preuve</u>	223
A – La [✕] preuve écrite	224
1 – Classification des écrits servant de preuve	224
2 – Actes authentiques	225
a – La rédaction	226

b – La signature	226
c – La force probante des actes authentiques	227
3 – L'acte sous seing-privé	227
a – Non rénumération en principe à aucune forme .	227
b – Les formalités spéciales	228
i. – La formalité du double des actes synallagmatiques	228
ii. – La formalité de la mention manuscrite et les actes constatant des promesses unilatérales de sommes d'argent ou des choses fongibles...	229
c – La force probante de l'acte sous seing privé....	229
4 – L'écrit électronique.....	230
B – Le témoignage	231
C – Les présomptions	232
D – L'aveu	234
1 – L'aveu judiciaire	235
2 – L'aveu extrajudiciaire	237
E – Le serment	238
1 – Le serment décisoire	238
2 – Le serment supplétoire	240
3 – Le serment estimatoire	240
✓ §II – <u>L'utilisation des moyens de preuve</u>	241
A – S'agissant de prouver les actes juridiques	241
1 – Interdiction de prouver témoins contre et outre le contenu d'un écrit.	242
2 – La liberté de preuve d'une opération commerciale entre commerçants	244
3 – La liberté de la preuve de l'opération invoquée par un tiers	244
4 – Le commencement de preuve par écrit	245
5 – La force probante des actes sous seing-privé	246
6– Force probante des copies des actes authentiques	248
7 – Force probante des copies d'actes sous seing-privé ...	248

8 – L'écrit sous force électronique	251
B – S'agissant de prouver les faits juridiques	252
Bibliographie	255
Lexique	263
Table alphabétique	277
Table des Matières	287

Descriptif

A l'époque actuelle, la place du droit connaît une extension constante et sans précédent. Ses missions, organisation de la vie en société, définition du statut des personnes, réglementation des relations entre les personnes, se complexifient et ses domaines de compétence ne cessent de croître.

Une première idée du Droit - qui peut tout permettre ou tout compromettre -, tel est le défi d'une introduction générale. Cette vision inaugurale du Droit, au sein de l'ensemble des normes de la vie sociale, le prend à ses sources et le suit dans son cours : elle découvre d'où il vient, qui l'édicte, ce qu'il protège, ce qu'il exige, ce qu'il permet ou défend, ce qu'il garantit, qui l'applique, l'interprète et le fait respecter, comment il parle et comment il raisonne, quel est son esprit, quel est son destin.

Cet ouvrage s'articule en deux parties. La première présente le droit objectif qui est l'ensemble des règles applicables à une société donnée : son étude permet de comprendre ce qui différencie les règles de droit d'autres règles sociales et de connaître les origines et le processus de création du droit. Dans la seconde partie, l'étude porte sur les droits subjectifs qui sont les prérogatives qui appartiennent aux individus et leur permettent de jouir de biens ou d'exiger d'autrui des prestations. Celles-ci dépendent des règles de droit objectif et sont très diverses. Les individus qui veulent s'en prévaloir doivent les établir : il s'agit des règles de preuve.

Cet ouvrage s'adresse essentiellement aux étudiants en première année de licence des facultés de Droit mais également à tous ceux qui souhaitent aborder cette discipline le plus sereinement possible. Il en présente avec clarté et précision les composantes essentielles et permet de se familiariser avec le vocabulaire juridique français contemporain.



9 789953 515779

ISBN 978-9953-515-77-9

1567 D